

Accompagnateur de Personnes à Mobilité Réduite (APSH)

Formation réglementée IATA

Secteur aérien professionnel

Certificat de formation professionnelle : à l'issue de cette formation, vous obtenez un certificat de formation AL Business Academy conforme aux normes IATA et réglementations DGAC / OACI, vous permettant d'exercer en tant qu'Accompagnateur PMR dans le secteur aérien.

PUBLIC

+18 ans
Tous publics

PRÉREQUIS

Permis B
(recommandé)

DURÉE

10 jours

MODALITÉ

Présentiel &
e-learning (à venir)

PRIX

Sur devis

DÉLAI D'ACCÈS

Dès 2 semaines

E-learning bientôt disponible sur la plateforme AL Business Academy. Retrouvez prochainement cette formation en ligne avec un formateur virtuel alimenté par l'IA, accessible 24h/24 et parcours co-construit selon votre profil.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les apprenants sauront **accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap** avec sécurité et professionnalisme, en utilisant le PDA pour jalonner leur parcours. Ils pourront adapter leur posture aux besoins spécifiques de chaque passager, communiquer efficacement avec les familles, gérer les urgences et collaborer avec les équipes pour respecter les réglementations et garantir un service de qualité.

MOD 1 Environnement aéroportuaire

- ✓ Présenter le métier d'agent PMR et les évolutions possibles
- ✓ Rôle des organismes DGAC, OACI, IATA
- ✓ Services de l'État au sein de l'aéroport (SCE)
- ✓ Intervenants en escale
- ✓ Alphabet aéronautique
- ✓ Types d'avions
- ✓ Utiliser les codes IATA

MOD 2 Accueil et règles de communication

- ✓ Accueillir et renseigner un passager à mobilité réduite
- ✓ Lire un billet et une carte d'embarquement
- ✓ Maîtriser la communication verbale, non verbale et para-verbale
- ✓ Adapter sa communication au handicap du passager
- ✓ Appréhender les situations conflictuelles
- ✓ Gestion de conflits

MOD
3

Procédures techniques — Accompagnement PMR

- ✓ Types d'assistances disponibles en aéroport
- ✓ Différentes prises en charge PSH
- ✓ Matériel nécessaire à l'accompagnement du PSH
- ✓ Jalonnements arrivée et départ
- ✓ Utilisation du PDA pour le suivi du parcours passager

MOD
4

Sûreté & Sécurité — Modules réglementaires obligatoires

! Modules avec tests dédiés obligatoires

- ✓ **11.2.3.8** Sûreté côté piste (règlement UE)
- ✓ **11.2.6.2** Sûreté zones d'accès restreint
- ✓ **CBTA 7.5** Marchandises dangereuses — DGR
- ✓ Sécurité piste piéton
- ✓ Gestion de la coactivité
- ✓ Facteur humain et SGS
- ✓ Gestes et postures

MOD 5

Atelier — Préparation à la candidature & insertion professionnelle

- ✓ Valoriser son profil sur les réseaux sociaux (LinkedIn...)
- ✓ Concevoir un CV percutant pour le secteur aérien
- ✓ Simulation d'entretien d'embauche
- ✓ Gestion du stress et techniques de présentation

Modalités pédagogiques — Formation en présentiel

Salle dédiée équipée

Accueil dans une salle dédiée avec vidéoprojecteur, matériels d'accompagnement PMR et supports visuels.

Jeux de rôles & mises en situation

Simulations d'accueil et d'accompagnement de passagers PMR, gestion des urgences et des conflits.

Supports visuels & vidéos

Illustration des situations réelles : accueil, jalonnements, types d'assistance et matériels PMR.

Livret pédagogique

Remise d'un livret pédagogique complet à chaque apprenant en fin de session.

Approche pédagogique : apports théoriques et démonstrations pratiques | activités interactives & études de cas | approche participative | tests sûreté & DGR dédiés obligatoires.

Débouchés professionnels

MÉTIERS ACCESSIBLES

Agent PMR aéroport Accompagnateur PSH

Agent d'assistance passagers

Agent d'accueil handicap

Agent de service passagers spéciaux

Coordinateur PMR Agent d'escale passagers

Superviseur PMR

EMPLOYEURS & ÉVOLUTIONS

Aéroports de Paris Assistance Aéro (prestataires)

Omniserv Swissport Aviapartner

SAMSIC Securitas Airport

ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

→ Agent d'escale commercial

→ Responsable accueil passagers

→ Coordinateur escale

Modalités d'évaluation

Grilles d'observation

Observation des acquis via grilles lors des jeux de rôles et mises en situation d'accompagnement PMR.

Tests sûreté & DGR

Tests dédiés obligatoires aux modules Sûreté (11.2.3.8 / 11.2.6.2) et Marchandises dangereuses (CBTA 7.5).

Évaluations formatives

Quiz, QCM et échanges oraux tout au long de la formation pour valider les apprentissages.

Attestation de formation

Remise d'une attestation et d'un certificat de formation AL Business Academy à l'issue de la validation.

Prérequis et conditions d'accès

- ✓ **Âge** : être majeur (+18 ans)
- ✓ **Permis de conduire** : Permis B (recommandé)
- ✓ **Casier judiciaire** : volet 3 vierge obligatoire
- ✓ **Langue** : maîtrise du français (oral et écrit)
- ✓ **Aptitudes** : sens du service, empathie, patience

Positionnement à l'entrée : entretien téléphonique de positionnement + dossier d'inscription (délai d'accès : 2 semaines minimum).

Financement — Prix sur devis

Cette formation n'est pas éligible au CPF ni aux financements régionaux. Financements disponibles : OPCO, France Travail, financement personnel ou plan de développement des compétences.

OPCO

Opérateurs de Compétences

France Travail

AIF — Aide Individuelle à la Formation

Financement personnel

Autofinancement en plusieurs fois

Plan de développement

Financement employeur (PDCP)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Locaux

Salle de formation accessible aux normes ERP et accessibilité PSH.

Aménagement du parcours

Adaptation des modalités selon RQTH, AAH ou invalidité (à préciser à l'inscription).

Suivi personnalisé

Accompagnement individualisé pour garantir la réussite de chaque apprenant.

Référente Handicap : Madame Ikhlasse ZIANI — contact@albusinessacademy.com

AL Business Academy

NDA 11910944691 — SIRET 910 146 406 00012
441 Av. Marguerite Perey — 77127 Lieusaint
Site formations aéroportuaires : formations.albusinessacademy.com

albusinessacademy.com

contact@albusinessacademy.com

+33 6 01 33 81 77

Document non contractuel — Version 2 — Mise à jour : Février 2026 — Les prix sont établis sur devis.